

Le projet UCANSS

Une grille unique sur 9 niveaux :

- ABCD pour les employés
- EFGH pour les cadres

Des paliers :

Chaque niveau comprend 4 paliers que l'on franchit par l'obtention de 2 ou 3 pas de compétence ; le franchissement d'un palier accorde 3 points supplémentaires.

Les pas de compétence :

- 9 points pour les employés ABC
 - 12 points pour les employés D et tous les cadres DEFG
 - 15 points pour les niveaux H & I.
- Le plafond est supprimé.

A noter que pour vous consoler de votre déclassement, vous franchirez directement le palier 2 lors du passage à la nouvelle classification : chers cadres réjouissez-vous vous allez donc chuter au niveau D de la grille employés mais directement au palier 2 !!!

Les revendications du SNFOCOS

Un plan d'investissement et de revalorisation au profit des personnels, actuels et futurs, de la Sécurité sociale, de l'administratif au dirigeant, en passant bien entendu par les personnels médicaux et paramédicaux.

Maintien du statut de cadres et de ses accessoires

Relever le montant des points de compétences des cadres dans la même proportion que pour la grille des employés

Déplafonnement de l'ancienneté

Revalorisation des métiers médicaux et paramédicaux des établissements

Réévaluer les emplois repères à un niveau supérieur : inspecteurs du recouvrement, juristes, métiers de l'informatique, assistantes de direction, CIS, diététiciens, orthoprothésistes, etc.

Garantie minimale de points tous les 4 ans.

Augmentation du plafond de 20% annuel d'attribution de mesures dans les organismes.